

n°6
éditions
**LES ENQUÊTES
DE L'ANACEJ**

Les dispositifs en faveur de l'engagement des jeunes

Recensement des
pratiques et des attentes
des communes et EPCI

**1117 COMMUNES,
de toutes tailles et
de tout le territoire,
ONT RÉPONDU
À CETTE ENQUÊTE**

SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE

Les communes soutiennent majoritairement l'engagement des jeunes

78% mènent des actions d'information et de sensibilisation sur l'engagement, principalement en impliquant directement les jeunes dans des actions (58%).

64% mettent en place des actions de soutien à l'engagement, souvent en lien avec les écoles.

63% portent des démarches ou dispositifs de consultation ou de concertation, le plus souvent de façon ponctuelle. 43% ont aussi un conseil d'enfants ou de jeunes, on peut estimer leur nombre à plus de 7000.

Elles jugent ces actions bénéfiques

Ces actions ont permis aux communes :

pour 61%, d'améliorer la prise en compte des besoins des jeunes,

pour 39%, d'améliorer l'implication des jeunes dans la vie locale et associative.

Et elles souhaitent les développer

67% auraient souhaité mener plus d'actions pendant ce mandat. Les principaux freins sont le manque de temps, de budget et de compétences,

70% envisagent de mener ou renforcer des actions dans le prochain mandat.

Les dispositifs en faveur de l'engagement des jeunes

Recensement des pratiques et des attentes des communes et EPCI

Il y a plus de trente ans, les premières communes ont mis en place des dispositifs pour prendre en compte la parole des enfants et des jeunes, appliquant la Convention internationale des droits de l'enfant de l'ONU (CIDE) qui affirmait en 1989 que les droits à l'expression et à la participation étaient des droits à part entière. Ces pratiques se sont développées progressivement à d'autres échelons de collectivités dont plus récemment les EPCI, en diversifiant les modes de participation (assises, consultations, budgets participatifs...) pour permettre à plus de jeunes de porter leur voix et en soutenant l'engagement des jeunes sous différentes formes (service civique, bénévolat, bafa citoyen, juniors associations...).

Si l'engagement des jeunes est aujourd'hui un sujet reconnu, à travers les enjeux de vitalité démocratique, de fracture générationnelle, de participation citoyenne pour améliorer l'efficacité des politiques publiques... il reste un sujet souvent mineur dans le débat public. Le cadre juridique des conseils d'enfants et de jeunes n'a été précisé qu'en 2017 par la loi Égalité et citoyenneté, des travaux parlementaires ont proposé des pistes de renforcement, mais ces pratiques reposent toujours sur des politiques volontaristes et leur ampleur n'était jusqu'alors peu évaluée.

Cette enquête inédite vient combler ce manque. Elle apporte des éléments clés pour évaluer le déploiement des dispositifs, leur impact, les besoins des élu·e·s et les perspectives pour le prochain mandat.

L'Anacej et l'AMF remercient les collectivités qui ont répondu à cette enquête.

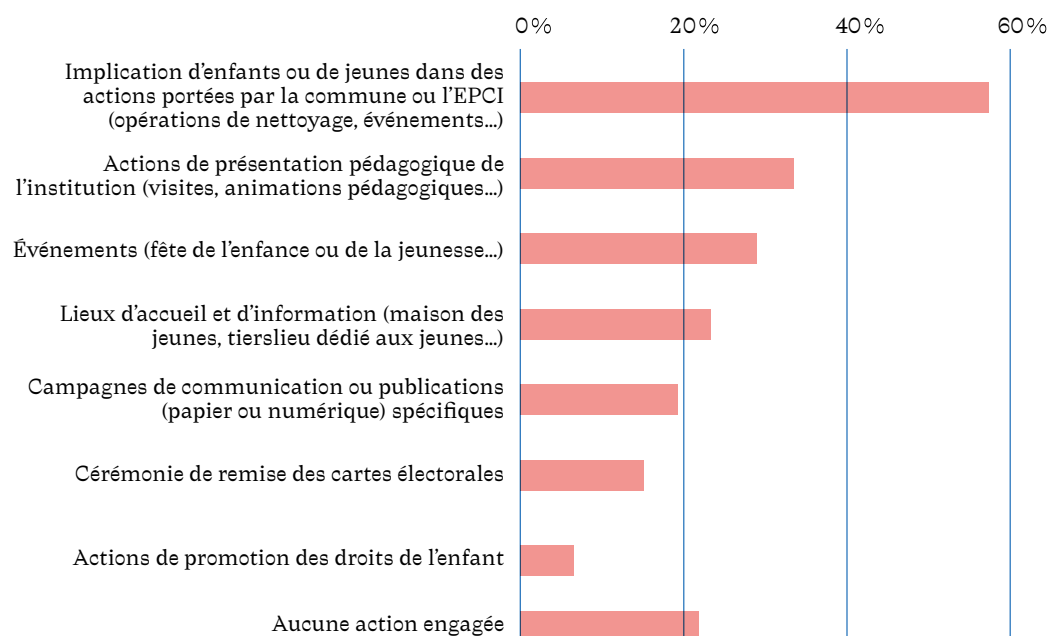
Actions et dispositifs d'engagement

PRÉSENCE SELON LA TAILLE DES VILLES

- Les actions d'information et de soutien à l'engagement ainsi que les démarches de consultation sont particulièrement développées dans les communes à partir de 2 000 habitants (systématiquement dans les plus de 50 000, au moins par 90% des autres).
- Elles sont présentes dans la majorité des communes de 500 à 2 000 habitants (jusqu'à 81% pour les actions d'information et de sensibilisation).
- Elles sont moins fréquentes dans les communes de moins de 500 habitants, mais tout de même de 21 à 63% selon la taille et le type d'action.

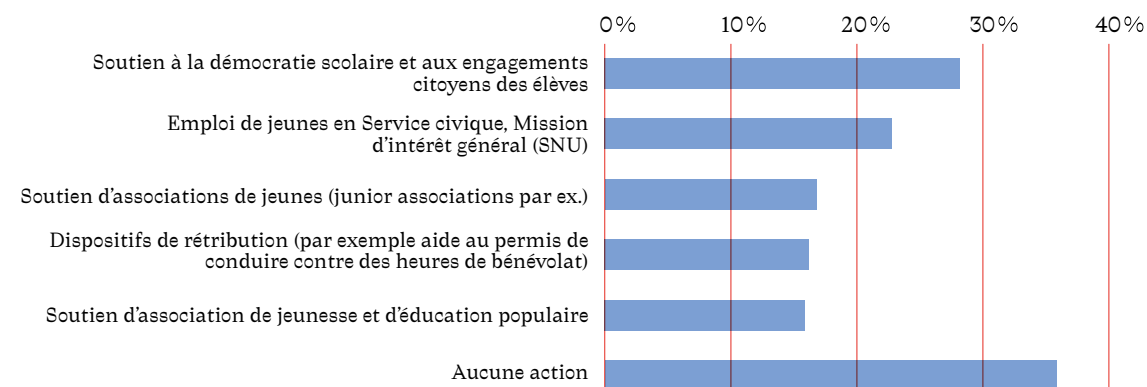
QUELLES ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR L'ENGAGEMENT SONT-ELLES MENÉES PAR VOTRE COMMUNE AUPRÈS DES JEUNES ?

78% mènent des actions d'information et de sensibilisation sur l'engagement, principalement en impliquant directement les jeunes dans des actions (58%). Les actions sur les droits sont les moins nombreuses (seulement 14% organisent des cérémonies de remise des cartes électorales, 7% des actions de promotion de droits de l'enfant). Les 22% qui ne mènent aucune action ne sont pas toujours les plus petites (jusqu'à 2 000 voir 4 000 habitants).



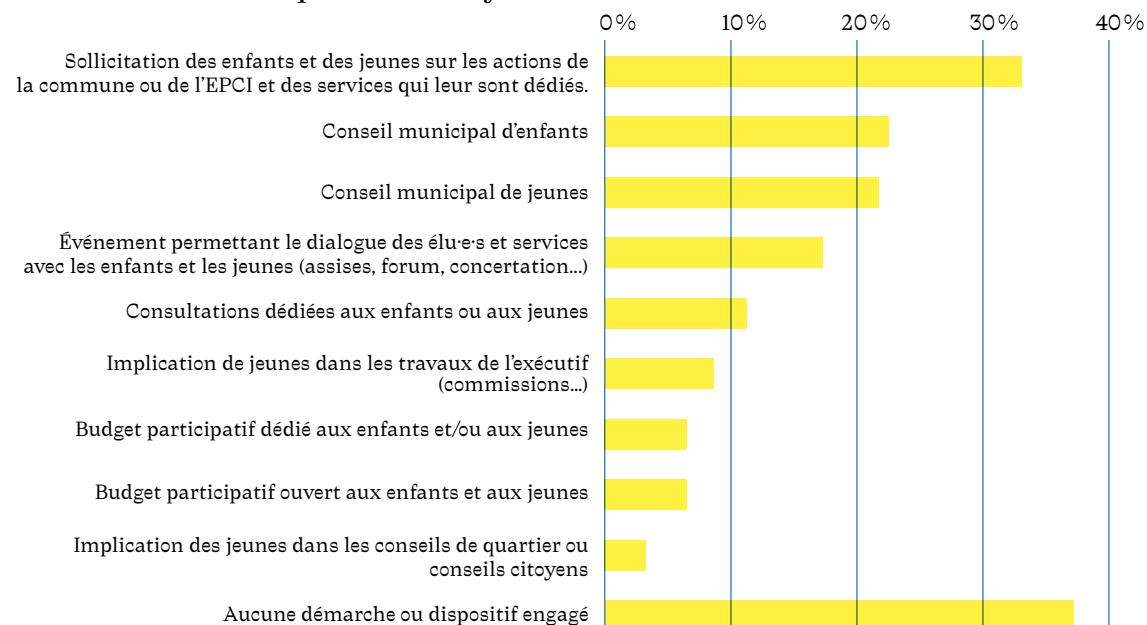
DES ACTIONS DE SOUTIEN À L'ENGAGEMENT SONT-ELLES MISES EN PLACE PAR VOTRE COMMUNE OU VOTRE EPCI ?

64% des communes mettent en place des actions de soutien à l'engagement, moins nombreuses que celles qui mènent des actions d'information et de sensibilisation. Les actions de soutien menées le sont le plus souvent le sont en lien avec l'école (28%). Les actions de soutien d'associations (de jeunes ou d'éducation populaire) et de rétribution des jeunes sont les moins fréquentes (16%).



DES DÉMARCHES OU DISPOSITIFS DE CONSULTATION OU DE CONCERTATION SONT-ELLES MISES EN PLACE PAR VOTRE COMMUNE À DESTINATION DES ENFANTS ET DES JEUNES ?

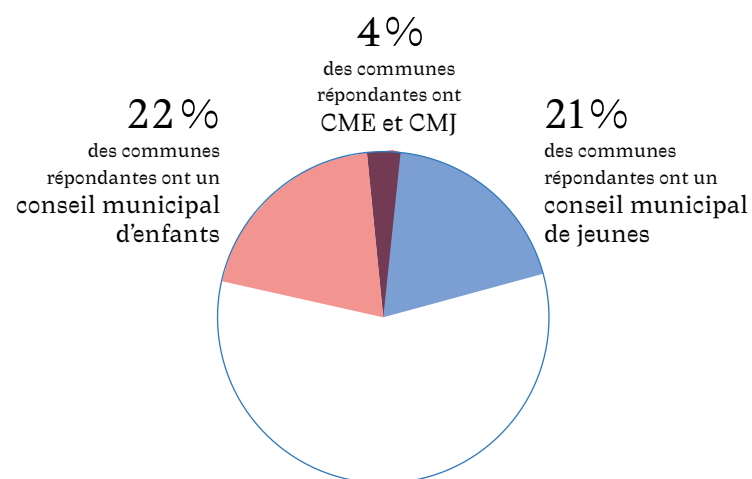
63% des communes portent des démarches ou dispositifs de consultation ou de concertation (chiffre similaire aux actions de soutien à l'engagement). Le plus souvent de façon ponctuelle sur l'action de la collectivité (33%), via des événements ou consultations dédiées aux jeunes (17%). Les dispositifs pérennes comme les conseils municipaux d'enfants ou de jeunes sont présents respectivement dans 22% et 21% des communes. Des démarches plus pointues comme l'implication des jeunes dans les travaux de l'exécutif sont tout de même présentes dans 9% des communes, plus fréquentes que les budgets participatifs ou l'implication dans les conseils de quartiers ou citoyens.



Focus sur les conseils municipaux d'enfants et de jeunes

43% DES COMMUNES RÉPONDANTES ONT UN CONSEIL D'ENFANTS OU DE JEUNES

22% des communes répondantes ont un conseil municipal d'enfants (CME), 21% ont un conseil municipal de jeunes (CMJ), parmi elles 4% ont les deux dispositifs. Les conseils municipaux d'enfants des communes répondantes ont été créés le plus souvent entre 2016 et 2024, certains sont beaucoup plus anciens (1998). Ils sont composé en moyenne d'enfants de 9-11 ans (+/- 1 an). Les conseils municipaux de jeunes sont en moyenne plus récents d'un an. Ils sont composés de membres en moyenne de 10 à 14 ans, pour certains jusqu'à 25 ans.

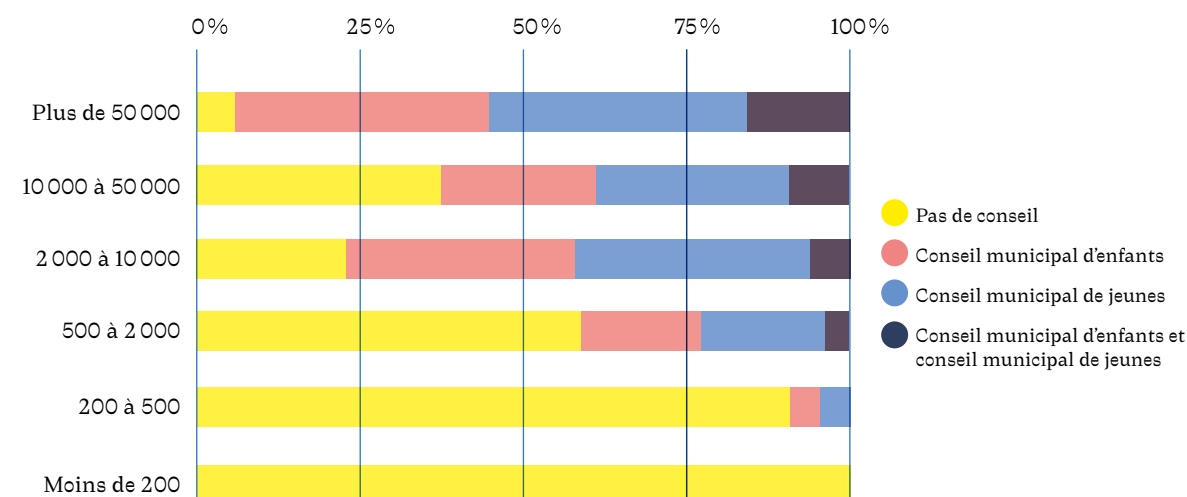


ESTIMATION DU NOMBRE DE CONSEILS D'ENFANTS ET DE JEUNES DANS LES COMMUNES EN FRANCE

Compte tenu des biais possibles inhérents à une telle enquête, l'extrapolation des résultats à l'ensemble des communes doit se faire avec prudence. On peut toutefois estimer le nombre de conseils d'enfants et de jeunes en France à plus de 7 000 (en appliquant le taux moyen de 43% de communes ayant un conseil aux 16 800 communes de plus de 500 habitants, considérant qu'ils sont rares dans les plus petites).

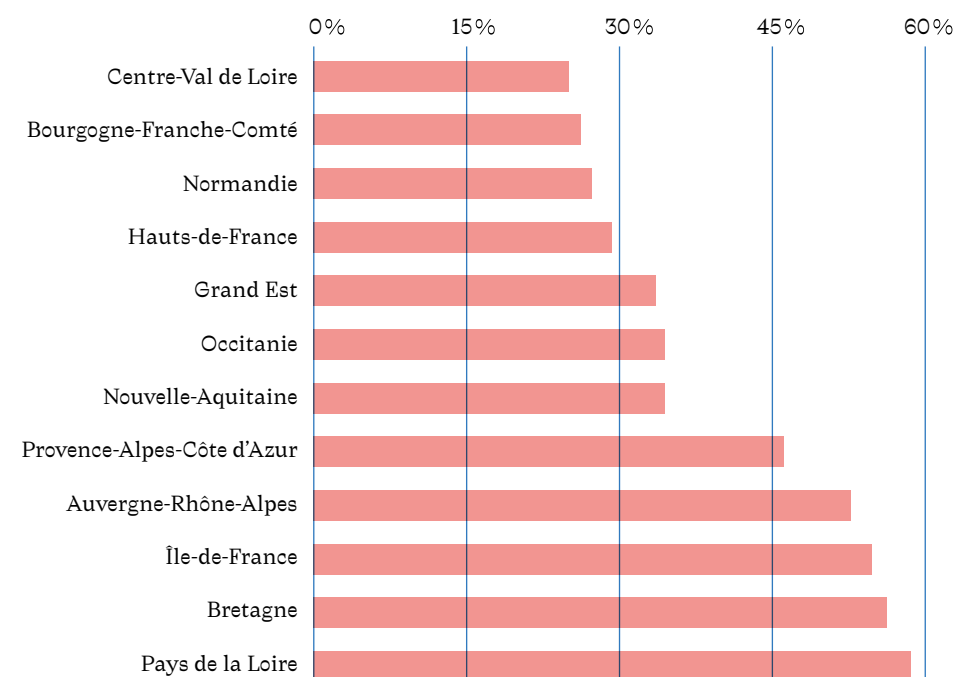
PRÉSENCE DES CONSEILS SELON LA TAILLE DES COMMUNES

La présence des conseils d'enfants et de jeunes augmente avec la taille des communes. Ils apparaissent à partir de 200 habitants et sont présents dans quasiment toutes celles de plus de 50 000 habitants.



PRÉSENCES DES CONSEILS SELON LES RÉGIONS

Par rapport à la moyenne nationale de 43% de communes qui ont un conseil, leur présence serait plus fréquente dans les régions Pays de la Loire, Bretagne, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (les régions dans lesquelles le nombre de répondant est proche de zéro n'ont pas été analysées).

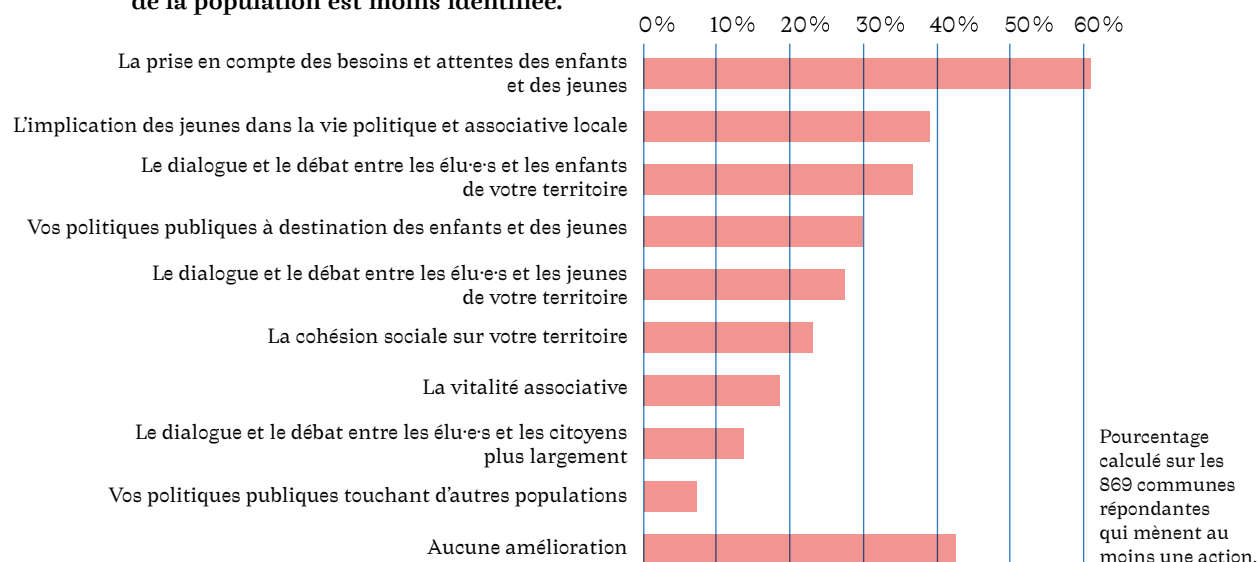


NB: Compte tenu de la taille de l'échantillon plus faible quand on analyse les communes en détail (par taille de population ou région), les chiffres ne peuvent pas être isolés mais indiquent des tendances.

3 L'appréciation des actions menées

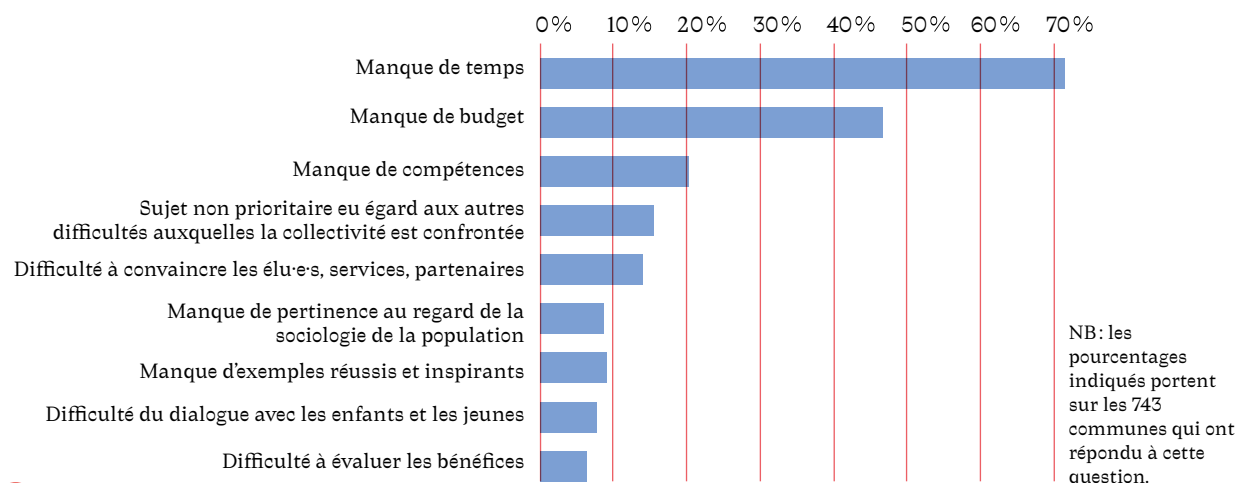
CES ACTIONS ONT-ELLES PERMIS D'AMÉLIORER :

Pour 61% des communes la prise en compte des besoins est améliorée, néanmoins ce chiffre descend à 30% s'agissant des politiques publiques mises en place. L'implication des jeunes dans la vie locale et associative arrive ensuite, citée par 39%. Le dialogue et le débat avec les élu·e·s suivent, plus fortement avec les enfants (36%) qu'avec les jeunes (30%). La portée plus générale sur le territoire ou le reste de la population est moins identifiée.



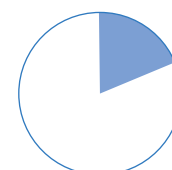
QUELS SONT OU ONT ÉTÉ LES FREINS À LA MISE EN PLACE D'ACTIONS ?

67% des communes répondantes auraient souhaité mener plus d'actions pendant ce mandat. Sans surprise, le manque de temps et de budgets sont les principaux freins cités.



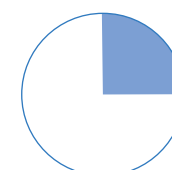
4 Le portage politique

PAR QUEL(S) ÉLU·E(S) VOS POLITIQUES ENFANCE ET/OU JEUNESSE SONT-ELLES PORTÉES (maire, adjoint·e, conseiller·ère municipal·e délégué·e, préciser) ?



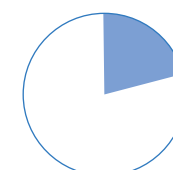
→18%

Le ou la maire seul·e porte les politiques Enfance Jeunesse (particulièrement dans les plus petites communes)



→25%

Le ou la maire partage le portage des politiques Enfance Jeunesse avec un·e autre élu·e.

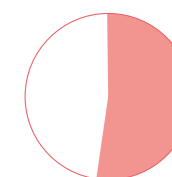


→20%

Les politiques Enfance Jeunesse sont déléguées à un·e adjoint·e (cela peut être le cas dans des petites communes)

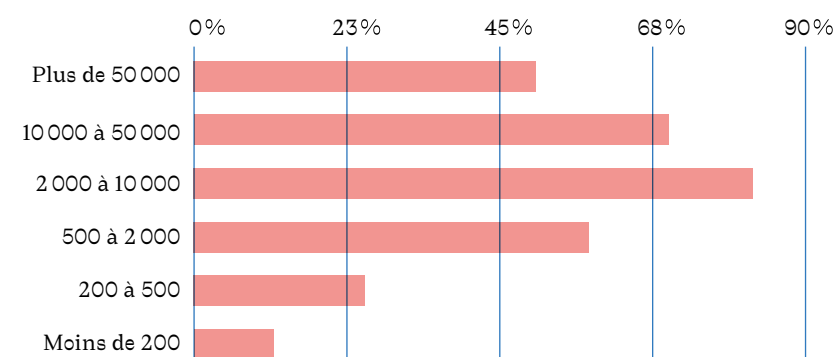
NB : les autres réponses exploitables sont variées et dans des proportions beaucoup plus faibles (conseil municipal dans son ensemble, élu·e de l'intercommunalité, pas d'élue identifiée...)

AVEZ-VOUS UN·E ÉLU·E EN CHARGE SPÉCIFIQUEMENT DE LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES ?



Oui dans 53% des communes répondantes

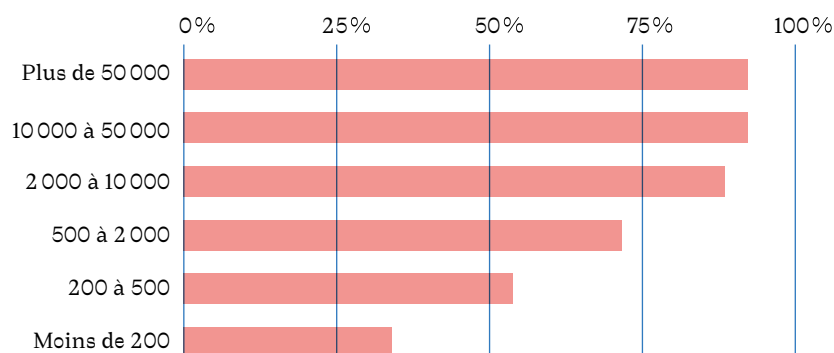
Présence d'un·e élu·e en charge de la participation des enfants et des jeunes suivant la taille des communes :



5 Perspectives pour le prochain mandat

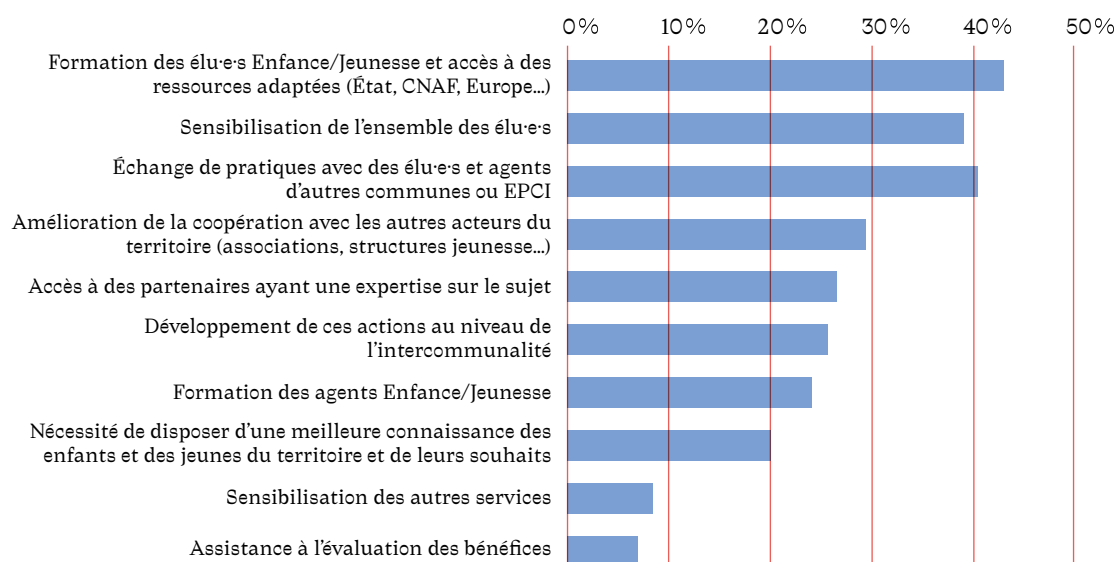
ENVISAGEZ-VOUS DE MENER OU RENFORCER CES ACTIONS ?

70% des communes répondantes envisagent de mener ou renforcer des actions en faveur de l'engagement des jeunes, soit une proportion similaire à celles qui agissent aujourd'hui. On retrouve les mêmes ordres de grandeur suivant la taille des communes, avec des chiffres très élevés à partir de 2000 habitants et plus modérés pour les communes plus petites.



QUELS SERAIENT VOS BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT ?

Les principaux besoins d'accompagnement identifiés concernent les élu·e·s (formation, sensibilisation, accès à des ressources, échanges de pratiques autour de 40%).



CONCLUSION

Cette enquête confirme que le soutien à l'engagement des enfants et des jeunes est un sujet important pour les communes et EPCI

Plusieurs éléments marquants peuvent être relevés.

Les communes soutiennent majoritairement l'engagement des jeunes, par des actions d'information et de sensibilisation (74%) mais aussi par des actions de soutien (64%) et des démarches et dispositifs de participation (63%). Ainsi plus de 40% des répondants ont mis en place un conseil d'enfants ou de jeunes et on peut estimer à plus de 7 000 leur nombre en France.

Si l'ampleur des actions croît avec la taille des communes, les plus petites ne sont pas en reste. Par exemple, 21% des villes de moins de 200 habitants ont mis en place des démarches ou dispositifs de participation.

59% des communes estiment que ces démarches ont apporté des améliorations, allant de la prise en compte des besoins au dialogue et débat avec les élu·e·s.

Enfin, malgré les freins dont le manque de temps et de budget, 70% des communes envisagent de mener ou renforcer les actions et identifient leurs besoins pour y parvenir, en premier lieu la formation des élu·e·s et l'accès à des ressources adaptées.

Méthodologie de l'enquête

1117 communes et EPCI (une dizaine) ont répondu à cette enquête auto-administrée en ligne en mai-juin 2025, soit 3,2% des communes françaises. Compte tenu de la taille de l'échantillon, la marge d'erreur sur les résultats est de +/- 2,8%. Cette marge d'erreur peut être plus importante pour les résultats sur une partie de l'échantillon (communes d'une strate de population ou d'une région en particulier). La répartition des communes répondantes selon les régions et types de territoire (rural, périurbain ou urbain) est assez proche de la réalité des communes françaises. La répartition par taille indique une sous-représentation des communes de moins de 500 habitants et une surreprésentation des communes de 2 000 à 50 000 habitants.

L'ANACEJ

Depuis 1991, L'Anacej accompagne les collectivités territoriales et les associations dans leurs démarches de dialogue et de participation avec les enfants et les jeunes. Elle anime aujourd'hui un réseau de près de 500 collectivités, de toutes tailles et sur tout le territoire y compris les Outre-mer. Elle propose des formations, des missions de conseil, organise des rencontres au sein du réseau et tous les deux ans un congrès rassemblant enfants, jeunes, professionnel-le-s et élu-e-s jeunesse. Elle porte un plaidoyer pour des politiques publiques ambitieuses avec les enfants et les jeunes. Son Comité jeunes composé de 25 jeunes engagés dans les territoires participe à ses travaux et à sa gouvernance.

ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

Appuyée sur un réseau territorial en métropole et en outre-mer, l'Association est forte de sa proximité avec les maires. L'adhésion des maires et des présidents d'intercommunalité fonde sa représentativité et la légitimité de son action auprès des pouvoirs publics. Représentant toutes les sensibilités politiques et sans lien avec aucun intérêt privé, l'AMF agit en toute indépendance. L'Association délivre une expertise juridique, des outils d'aide à la décision, des conseils, une veille législative et des supports d'information sur l'actualité des collectivités locales.

ANACEJ

10-14 rue Tolain, 75020 Paris
01 56 35 05 35
www.anacej.fr

ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

41, quai d'Orsay, 75007 Paris
01 44 18 14 14
www.amf.asso.fr